

Vendredi 2 septembre, square Mercoeur  
(en face du Bouffay à Nantes) :

Une dizaine de personnes se sont perché-e-s dans les arbres, soutenu-e-s par d'autres militant-e-s resté-e-s au sol AFIN DE protester contre les projets d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes et de destruction du parc Mercoeur, et contre le bétonnage d'espaces de vie et de partage en général.



Alors que les opposant-e-s préparaient un pique-nique, chantaient des chansons ou des slogans ou diffusaient des tracts, les policiers ont procédé à des arrestations particulièrement violentes, sous prétexte de contrôle d'identité : coups de matraque, strangulations, usage de lacrymogènes à bout portant, tazer, insultes, menaces de coups et de viol, coups divers et torsions des membres, menottages trop serrés, etc.

Parmi la vingtaine emmenée au commissariat, plusieurs personnes sont accusé-e-s de "rébellion" (c'est-à-dire d'avoir "résisté avec violence" lors de leur arrestation) et passeront en procès (risque d'amende et de peine de prison). Certain-e-s portent plainte contre la police pour coups et blessures.

Le C.S.I.A. tient à manifester son soutien sans réserve aux inculpés du square Mercoeur comme il l'a apporté à certain-e-s victimes récentes de la répression en région nantaise (jeune lycéen victime d'un tir au flash Ball par exemple). La relaxe est une évidence, les inculpés ont été pris au hasard, arrêtés et seront jugés dans le seul but d'intimider les opposants à l'aéroport et leurs soutiens.

Le simple fait d'être présent lors d'une action de solidarité expose dorénavant à une répression policière et éventuellement judiciaire. Nous affirmons le droit d'occuper collectivement l'espace public.

**Vous êtes donc invité-e-s le jour leur procès à soutenir les inculpé-e-s en participant au PIQUE-NIQUE, LE 3 MAI, A MIDI, AU SQUARE MERCOEUR.**

Le comité de soutien aux inculpé-e-s anti-aéroport